

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le jeudi 14 mai 2015, à 16 h.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Sandra Bolduc et Paula Rodrigues et messieurs les conseillers Marc Bouthillier, Richard Tetreault, Serge Gélinas, Luc Ricard et Jean Roy formant quorum sous la présidence de Me Denis Lavoie, maire.

Sont également présents monsieur Jacques Beauregard, directeur général, et Me Sandra Ruel, greffière.

Madame la conseillère Francine Guay est absente lors de cette séance extraordinaire.

Période de questions :

2015-05-300 1. Acceptation de l'avis de convocation

PROPOSÉ par madame la conseillère Paula Rodrigues

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

2015-05-301 2. Ratification et autorisation de signature d'un protocole d'entente avec l'Association de Hockey Mineur de Chambly (AHMC) afin d'autoriser un prêt de 85 000 \$ pour la mise en place d'une équipe de hockey membre de la Ligue de Hockey Junior du Québec sous le nom les « Forts de Chambly »

Considérant que l'AHMC, personne morale sans but lucratif, désire mettre sur pied une équipe de hockey Junior « AAA » à Chambly, une franchise membre de la Ligue de Hockey Junior du Québec sous le nom les « Forts de Chambly », et pour ce faire, demande une aide financière sous forme de prêt à la Ville de Chambly au bénéfice de la jeunesse de Chambly;

Considérant le protocole d'entente à intervenir et joint au soutien des présentes;

EN CONSÉQUENCE :

PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Bolduc

APPUYÉ par madame la conseillère Paula Rodrigues

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le maire et la greffière ou leur remplaçant à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente avec l'AHMC pour la mise sur pied d'une équipe de hockey Junior « AAA » à Chambly, une franchise membre de la Ligue de Hockey Junior du Québec sous le nom les « Forts de Chambly ».

Que la Ville de Chambly, en vertu dudit protocole d'entente, accorde un prêt de 85 000 \$ à l'AHMC.

Poste budgétaire : 1-02-651-00-975

Certificat de la trésorière : 2015-214

Adoptée

2015-05-302 3. Ratification et autorisation de signature d'un protocole d'entente avec monsieur Marc-André Houle, monsieur Patrick Lefebvre ainsi que l'Association de Hockey Mineur de Chambly (AHMC) concernant les modalités de gestion et d'opération de l'équipe les « Forts de Chambly », ligue de hockey Junior du Québec

Considérant le protocole d'entente à intervenir et joint au soutien des présentes;

EN CONSÉQUENCE :

PROPOSÉ par monsieur le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ par monsieur le conseiller Richard Tetreault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le maire et la greffière ou leur remplaçant à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir concernant les modalités de gestion et d'opération de l'équipe les « Forts de Chambly », ligue de hockey Junior du Québec.

Adoptée

2015-05-303 4. Ordre à la Trésorerie d'émettre un cautionnement de 25 000 \$ à la Ligue de hockey Junior du Québec

Considérant les règles de la Ligue de hockey Junior du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

PROPOSÉ par madame la conseillère Paula Rodrigues

APPUYÉ par monsieur le conseiller Richard Tetreault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal fournisse une lettre de cautionnement d'une somme de 25 000 \$, par le service des finances, requis par la Ligue de hockey Junior du Québec, et joint au soutien des présentes.

D'autoriser le Maire et la trésorière à signer pour et au nom de la Ville les documents relatifs à la présente.

Adoptée

2015-05-304 5. Autoriser une dépense pour un montant maximal de 11 216 \$ pour des acquisitions non-récurrentes d'équipements nécessaires au fonctionnement du bateau du 350^e anniversaire de la ville de Chambly

Attendu que dans le cadre de l'étude des prévisions budgétaires 2015, le conseil municipal a retenu le projet d'acquisition d'un bateau pour le 350^e anniversaire de Chambly;

Attendu que conformément au projet soumis, des acquisitions d'équipements non-récurrents sont nécessaires au fonctionnement du bateau;

EN CONSÉQUENCE :

PROPOSÉ par madame la conseillère Paula Rodrigues

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Bolduc

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le Conseil municipal autorise le Service Loisirs et Culture à procéder à des acquisitions d'équipements non-récurrents au fonctionnement du bateau du 350^e anniversaire de la ville de Chambly pour une somme maximale de 11 216 \$.

Que le conseil municipal autorise un virement de 11 216 \$ à même sa réserve pour projets non capitalisables 02-111-00-995 au poste 02-724-90-698.

Poste budgétaire : 02-724-90-698
Certificat de la trésorière : 2015-215

Adoptée

2015-05-305 6. Avis de motion – Règlement numéro 2015-1317 concernant les bouées d’ancrage privées sur l’eau

Avis est par les présentes donné par monsieur le conseiller Marc Bouthillier, qu’à une assemblée subséquente, tenue à un jour ultérieur, il sera adopté le règlement 2015-1317 concernant les bouées d’encrage privées sur l’eau.

2015-05-306 7. Levée de la séance

PROPOSÉ par monsieur le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l’assemblée extraordinaire du 14 mai 2015, à 16 h 06, soit levée.

Adoptée

Me Denis Lavoie, maire

Me Sandra Ruel, greffière